



Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

Service assainissement collectif/non collectif

Exercice 2022

... à destination des usagers...

... pour plus de transparence...

... élaboré par la collectivité responsable de l'organisation du service...

... pour mieux évaluer la qualité et le prix du service à l'utilisateur.

Les indicateurs de performance du service d'assainissement collectif

Thème	Code	Libellé	2021	2022
Abonnés	D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	18 446	18 446
Collecte	D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	209	209
Traitement	D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (tMS)	456,64	426,20
Abonnés	D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 au 01/01/N+1	2,68 €	2,77 €
Abonnés	D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 au 01/01/N	2,60 €	2,67 €
Collecte	P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées		
Collecte	P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (/120)	93	93
Traitement	P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	NC	NC
Traitement	P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	NC	NC
Traitement	P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	NC	NC
Traitement	P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel (arrêté juillet 2015)	100%	97,8%
Traitement	P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
Gestion financière	P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	1 648,18	1 237,67
Abonnés	P251.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0	0
Collecte	P252.1	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	7,83	8
Gestion financière	P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,06%	0,09%
Traitement	P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (/120)	80	80
Gestion financière	P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,3	NC
Gestion financière	P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	3,84	3,29
Abonnés	P258.1	Taux de réclamations	0%	0,4%

SOMMAIRE

1	Les usagers du service public d’assainissement du SIAEP de Nemours Saint Pierre.....	5
1.1	Les abonnés du service	5
1.2	Les volumes consommés.....	5
2	Les installations du service public d’assainissement	7
2.1	Ouvrages de collecte et de transport des eaux usées	7
2.2	Ouvrages de traitement des eaux usées	7
3	La gestion du service public d’assainissement	8
3.1	Le contrat de concession de service public d’assainissement du SIAEP de Nemours Saint-Pierre	8
3.2	Les moyens du concessionnaire et du SIAEP de Nemours Saint-Pierre	9
4	L’activité du service d’assainissement en 2022.....	10
4.1	La collecte et le transport des eaux usées	10
4.2	Le traitement des eaux usées	10
4.3	La gestion des boues et des sous-produits	11
4.4	Les travaux réalisés.....	12
4.4.1	Opérations réalisées par le concessionnaire du service	12
4.4.2	Solde des comptes financiers relatifs aux engagements contractuels du concessionnaire	12
4.4.3	Opérations réalisées par le SIAEP de Nemours Saint-Pierre.....	13
5	Les aspects financiers du service public d’assainissement collectif.....	14
5.1	Les comptes du concessionnaire du service public d’assainissement collectif.....	14
5.1.1	Détail des charges et recettes du concessionnaire en 2022.....	14
5.1.2	Équilibre global du contrat de concession de service public	16
5.2	Le budget du SIAEP de Nemours Saint-Pierre.....	16
5.3	La facturation de la redevance Assainissement collectif	18
5.3.1	Principe et montant de la redevance	18
5.3.2	La facture Assainissement collectif des usagers	19
5.3.3	État des impayés	19
6	Le Service Public d’Assainissement Non Collectif (SPANC)	19
6.1	Le service aux usagers.....	20

6.2	Les aspects financiers du Service Public d’Assainissement Non Collectif	21
6.2.1	Les tarifs de l’Assainissement Non Collectif.....	21
6.2.2	Le budget du SIAEP de Nemours Saint-Pierre.....	21
7	Annexes	22
7.1	Comptes annuels de résultat d’exploitation du concessionnaire en 2022.....	22

1 Les usagers du service public d’assainissement du SIAEP de Nemours Saint Pierre

1.1 Les abonnés du service

En 2022, **7 229 abonnés** étaient recensés sur le service d’assainissement du SIAEP de Nemours Saint Pierre.

Le service a gagné 70 abonnés en 2022.

Le ratio d’habitants par abonnement domestique est de **2,55 habitants par abonnement**.

Les communes ayant transféré leur **compétence Assainissement collectif au SIAEP de Nemours Saint Pierre** sont les suivantes :

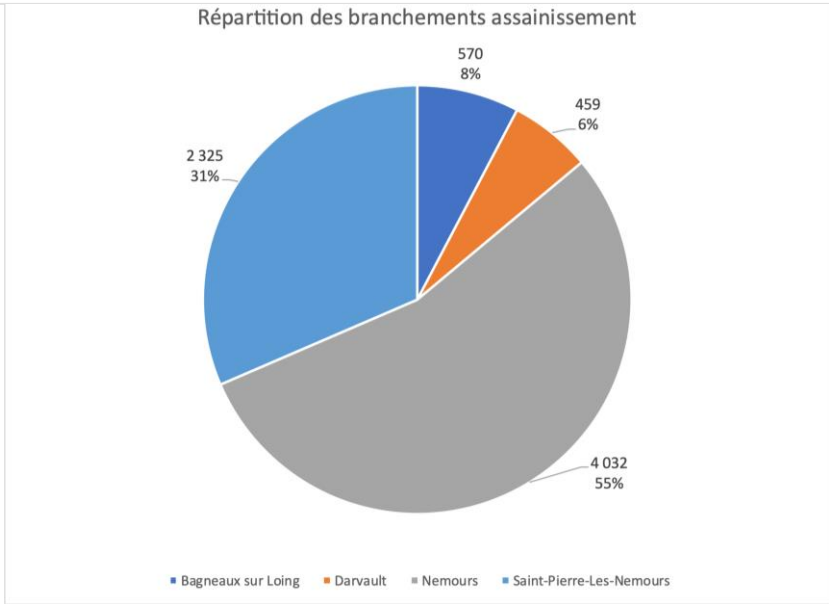
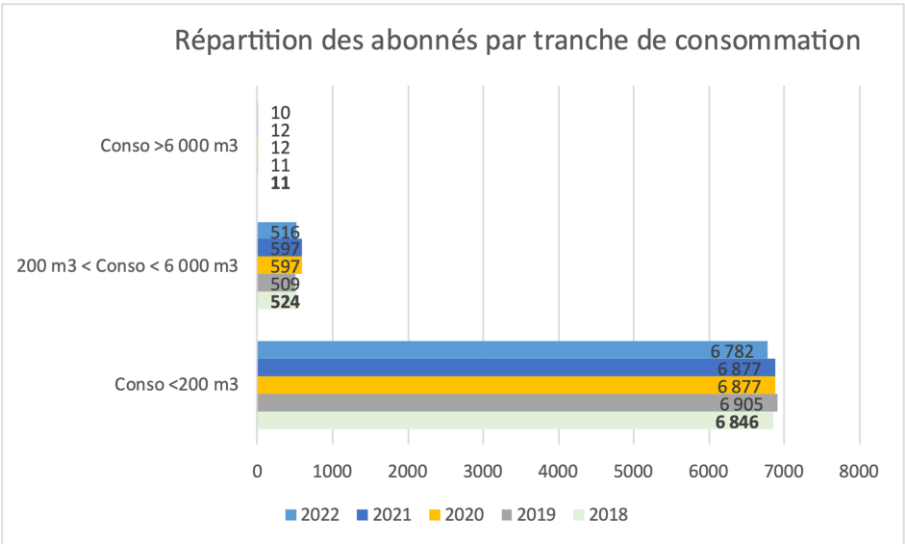
- **Bagneaux-sur-Loing**
- **Darvault**
- **Nemours**
- **Poligny**
- **Saint-Pierre-les-Nemours**

1.2 Les volumes consommés

En 2022, **930 700 m³** ont été facturés aux usagers du SIAEP de Nemours Saint-Pierre, soit une réduction de **7,93%** par rapport à l’année précédente.

La consommation moyenne par abonné s’établit pour 2022 à **129 m³ par abonné**, en baisse de 3,6% par rapport à l’année 2021.

Le SIAEP de Nemours Saint-Pierre n’a pas de conventions de transferts d’effluents avec d’autres services.



2 Les installations du service public d'assainissement

2.1 Ouvrages de collecte et de transport des eaux usées

Pour collecter les effluents de l'ensemble des usagers, le SIAEP de Nemours Saint-Pierre dispose des installations suivantes :

- 7 386 branchements
- 106 233 mètres linéaires de réseau de collecte eaux usées, uniquement en séparatif
- 53 postes de relevage (relèvement et refoulement)
- 2 déversoirs d'orages et trop-pleins
- 68 890 mètres linéaires de réseau pluvial

2.2 Ouvrages de traitement des eaux usées

Pour traiter, le SIAEP de Nemours Saint-Pierre dispose en propre des installations suivantes :

- 1 station de traitement des eaux usées (STEU) à Nemours d'une capacité en Equivalent Habitant de 35 000 EH et d'une capacité nominale de 7 000 m³/j
- 1 station de traitement des eaux usées (STEU) à Poligny d'une capacité en Equivalent Habitant de 500 EH et d'une capacité nominale de 75 m³/j



Station de traitement des eaux usées « Nemosa » de Nemours

L'ensemble des installations a été inséré dans un système d'information géographique. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau a été évalué à 93 points sur 120.

3 La gestion du service public d’assainissement

3.1 Le contrat de concession de service public d’assainissement du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

Le SIAEP de Nemours Saint-Pierre a confié la gestion de son service d’assainissement collectif à la société **SAUR**.

En vertu du **contrat de concession de service public (ex-délégation de service public)**, qui lui a été accordé pour **12 ans** à partir du 1er janvier 2017, la société SAUR est responsable :

- L’exploitation des infrastructures d’assainissement collectif de façon à assurer la continuité de service aux usagers. Cela comprend notamment l’entretien, la surveillance et les réparations des installations suivantes :
 - les réseaux de collecte des eaux usées
 - les postes de relèvement
 - les stations d’épuration
- L’entretien des réseaux d’eaux pluviales
- La gestion du service d’assainissement non collectif
- Les travaux de renouvellement mis à la charge du concessionnaire dans le cadre du contrat
- L’exécution des autres travaux prévus par le présent contrat
- La conduite des relations avec les usagers du service
- La facturation, le recouvrement des redevances
- La fourniture régulière et sur demande du SIAEP de Nemours Saint-Pierre de toute information et synthèse sur le fonctionnement technique et financier du service

3.2 Les moyens du concessionnaire et du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

La SAUR met à disposition des usagers de l'assainissement collectif du SIAEP de Nemours Saint-Pierre :

Un point d'accueil clientèle ouvert à Nemours

29 rue des Hauteurs du Loing

77140 Nemours

Du lundi au vendredi de 9h à 12h sans rdv et de 13h30 à 16h30 sur rdv (03 58 58 20 00)

Une agence en ligne sur internet où les clients peuvent :

- Souscrire un nouveau contrat
- Payer leurs factures
- S'informer sur le service

4 L'activité du service d'assainissement en 2022

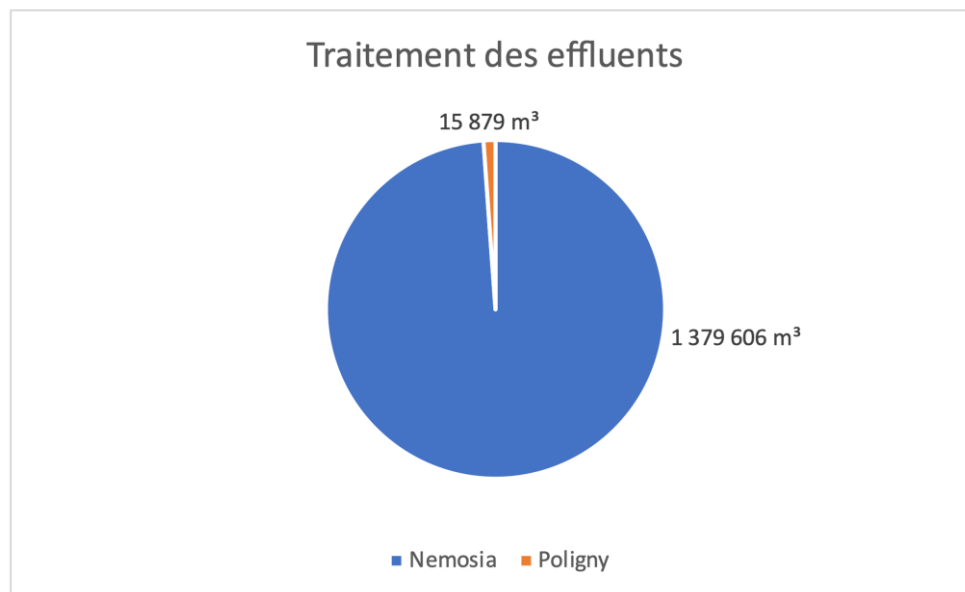
4.1 La collecte et le transport des eaux usées

En 2022, le concessionnaire a réalisé les opérations suivantes :

- **10 764 mètres linéaires** de réseau d'eaux usées ont été **curés**, soit **10%** du réseau, afin de permettre le bon écoulement des eaux.
- **3 164 mètres linéaires** ont été inspectés par **caméra**, soit **3%** du réseau d'eaux usées, afin de contrôler les dégradations éventuelles
- **91 opérations de désobstruction** sur branchements et sur canalisations ont eu lieu.

4.2 Le traitement des eaux usées

En 2022, le service d'assainissement collectif du SIAEP de Nemours Saint-Pierre a traité **1 390 014 m³**.



La conformité globale des bilans 24 heures pour les deux stations de traitement des eaux usées est de :

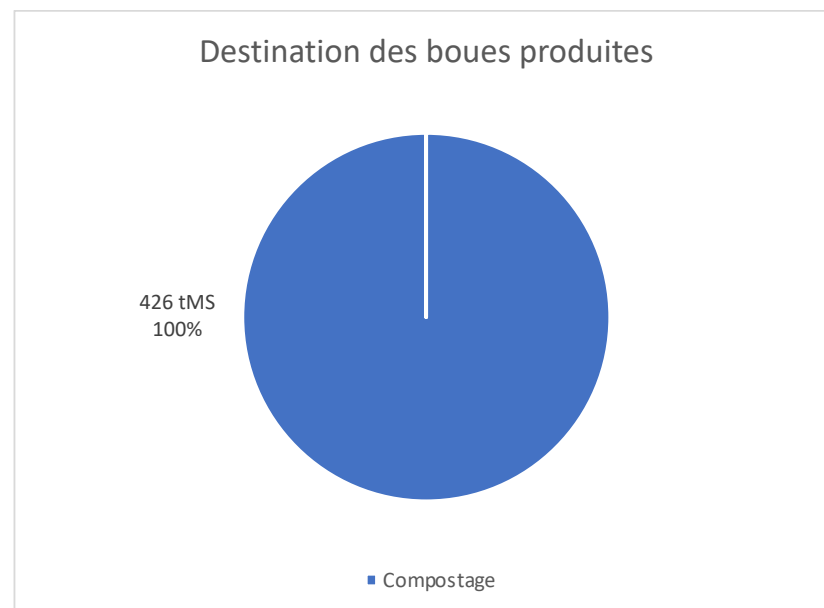
- **100%** pour la station « Nemosia » de Nemours
- **100%** pour la station de Poligny

Le fonctionnement des deux stations d'épuration du SIAEP de Nemours Saint-Pierre est **conforme** aux prescriptions de l'Arrêté du 21 Juillet 2015 modifié par l'Arrêté du 31 juillet 2020.

4.3 La gestion des boues et des sous-produits

En 2022, la production sur les deux stations a été de :

- **473 tonnes de matières sèches de boues**, dont 426 tonnes de boues évacuées
- **170 m³** de sables
- **136 tonnes** de refus de dégrillage



La station « Nemosia » reçoit également, pour traitement :

- 279 m³ de sables
- 851 m³ de graisses
- 1 497 m³ de matières de vidange
- 0 m³ de lixiviats.

4.4 Les travaux réalisés

4.4.1 Opérations réalisées par le concessionnaire du service

Les travaux réalisés en 2022 par le concessionnaire sont les suivants :

- **Renouvellement :**
52 opérations – 141 188 €HT

4.4.2 Solde des comptes financiers relatifs aux engagements contractuels du concessionnaire

Les modifications au contrat apportées par l’avenant 3 ont amenées à une fusion des fonds des travaux programmés et non programmés depuis 2021.

	Solde au 31/12/2022
Renouvellement	- 918 110 €
Fonds de travaux	254 732 €

4.4.3 Opérations réalisées par le SIAEP de Nemours Saint-Pierre

Les travaux réalisés en 2022 par le Syndicat ont représenté un montant total de **512 947 € HT** :

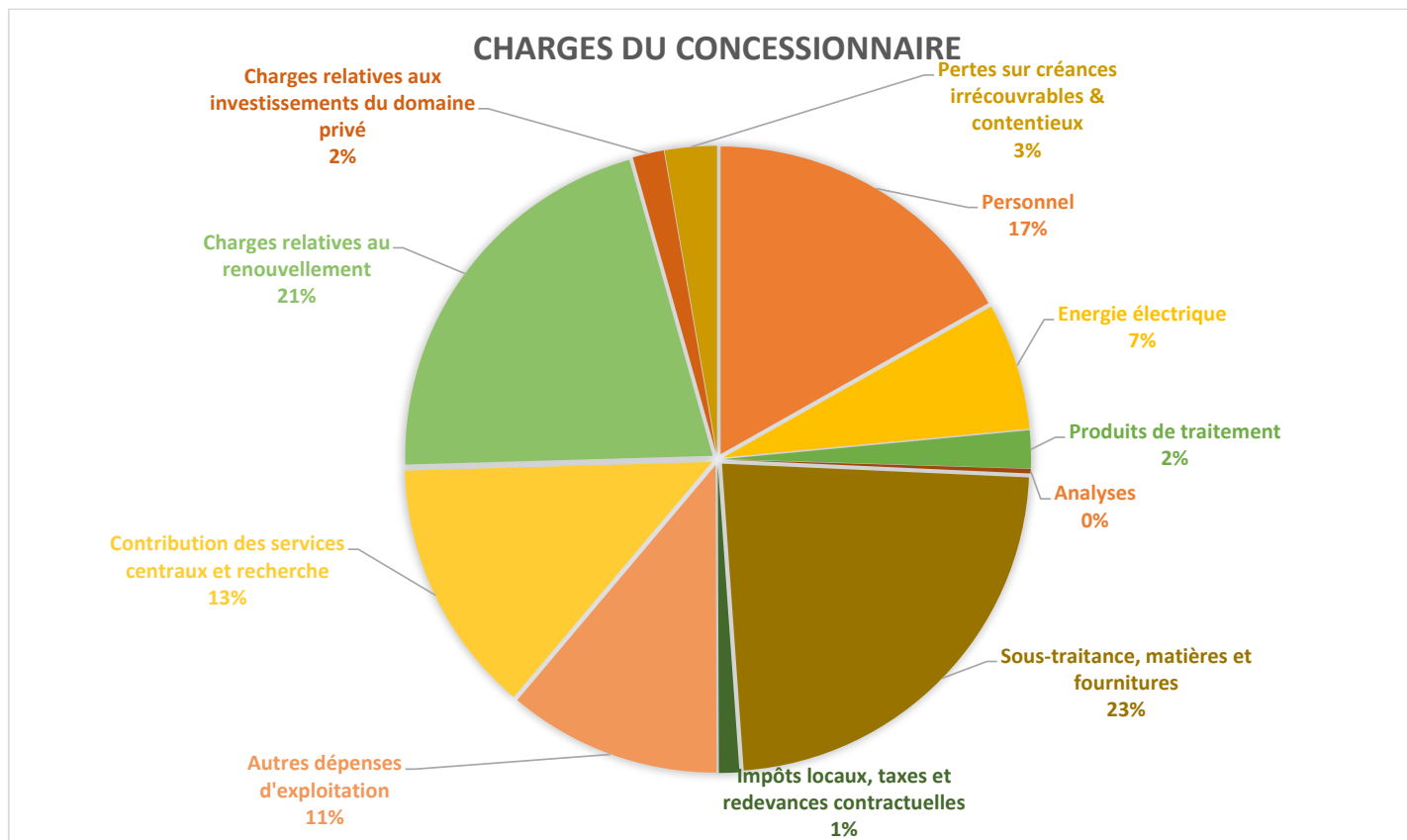
- Installation de détecteurs incendie et alarme dans les locaux : 35 716€HT
- PR Grande Montagne 353 991€HT
- Reconstruction STEP Poligny : 122 026€HT
- Mobilier de bureau : 1 215 €HT

5 Les aspects financiers du service public d'assainissement collectif

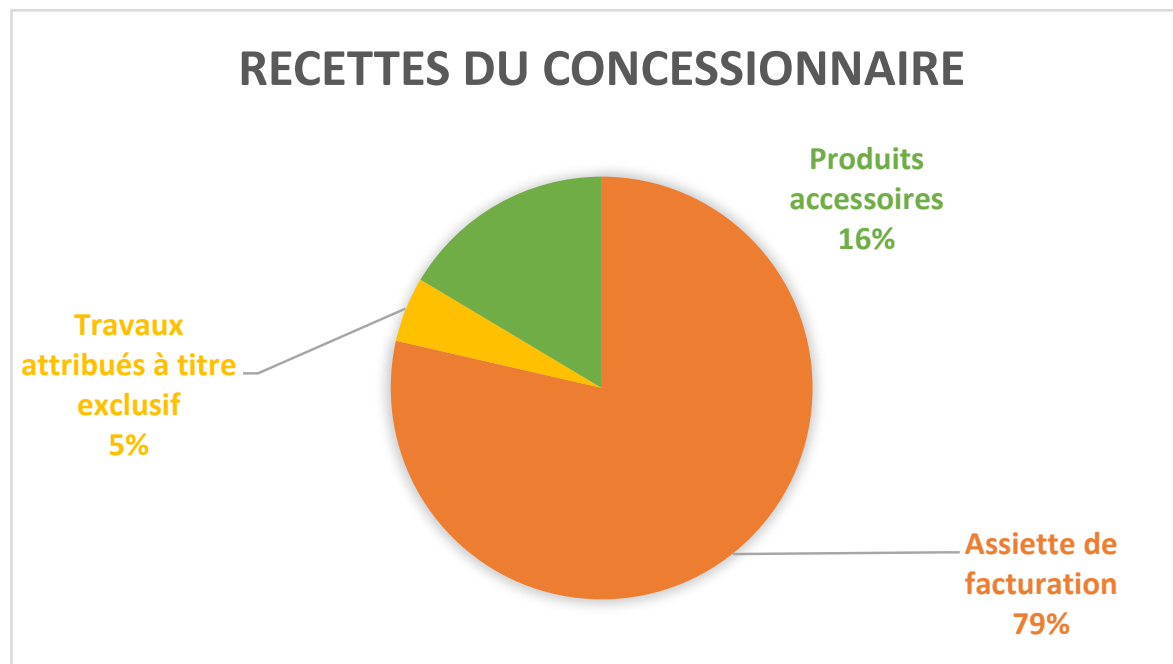
5.1 Les comptes du concessionnaire du service public d'assainissement collectif

5.1.1 Détail des charges et recettes du concessionnaire en 2022

En 2022, les **charges du concessionnaire** se sont élevées à **1 959 K€**. Ces charges sont assumées par le concessionnaire à ses risques et périls.

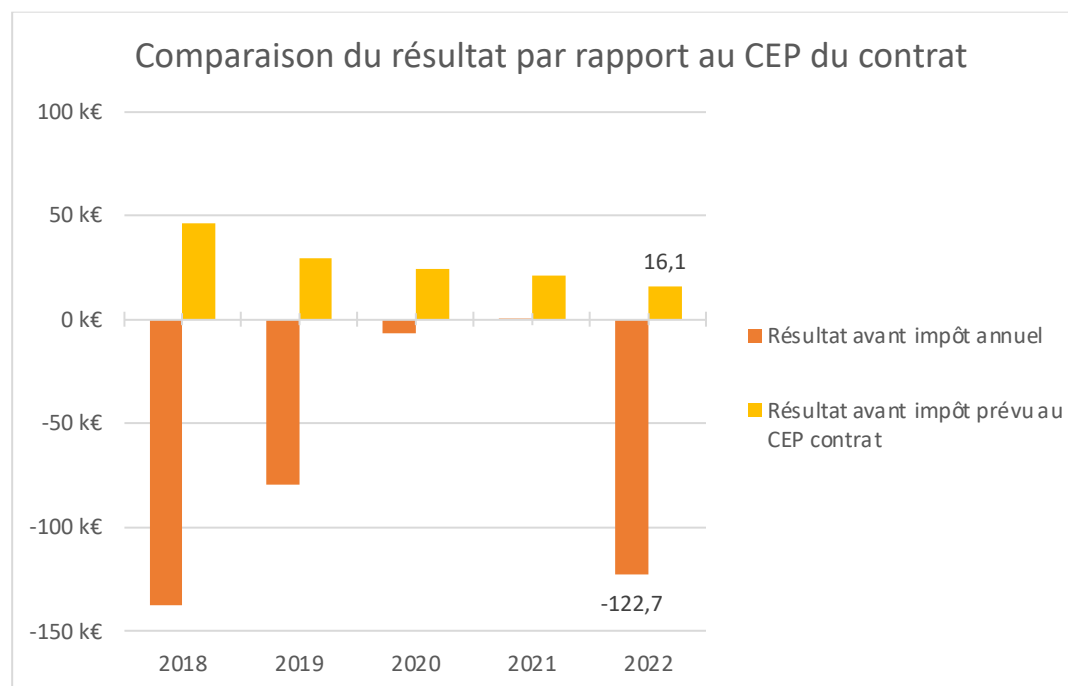


En 2022, les **recettes du concessionnaire** se sont élevées à **1 836,5 K€**.



5.1.2 Équilibre global du contrat de concession de service public

En 2022, le concessionnaire annonce un résultat négatif, il représente **-122,7% du chiffre d'affaires** réalisé.



5.2 Le budget du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

La synthèse du compte administratif du budget pour l'année 2022 s'établit comme suit :

	2022
Section d'exploitation	
Dépenses réelles d'exploitation	543 551,01 €
Personnel	117 764,08 €
Charges à caractère général	381 715,83 €
Autres charges de gestion courante	44 071,10 €
Intérêts de la dette	0,00 €
Recettes réelles d'exploitation	1 041 202,86 €
Travaux et redevances	828 844,51 €
Subvention d'exploitation	128 110,69 €
Autres produits de gestion courante	84 247,66 €
Section d'investissement	
Dépenses d'investissement	512 947,00 €
Remboursement du capital de la dette	32 536,46 €
Recettes d'investissement	80 912,26 €
Solde de gestion	497 651,85 €
Capacité d'autofinancement	465 115,39 €

En 2021, les **charges financières se sont élevées à 32 536,46 €**, soit 32 536,46 € de remboursement du capital et 0 € d'intérêts d'emprunt.

En 2021, les **subventions d'exploitation ont représenté 128 110,69 €**, dont la totalité de prime d'épuration versée par l'Agence de l'eau.

La contribution des communes au budget du Syndicat pour la **gestion des eaux pluviales s'est élevée à 84 247,66 €**.

Au 31/12/2022, la situation du budget annexe Assainissement collectif à la clôture de l'exercice était la suivante :

Capital restant dû : 161 093,25 €

Solde de gestion : 497 651,85 €

5.3 La facturation de la redevance Assainissement collectif

5.3.1 Principe et montant de la redevance

Le tarif est instauré en contrepartie du service public d’assainissement collectif rendu qui comprend, la collecte, le transport et le traitement des eaux usées.

La redevance assainissement est établie en fonction des charges du service et des programmes d’investissement mis en œuvre pour entretenir et développer le patrimoine du service.

Les modalités de facturation sont fixées dans le règlement du service.

- **Quel est le volume pris en compte ?**

L’assiette de la redevance se base sur la consommation en assainissement relevée au compteur de chaque usager.

- **Qui perçoit l’argent de la facture d’assainissement collectif ?**

- une part « Concessionnaire » de la redevance revient à la SAUR pour la gestion du service et les travaux qui lui ont été confiés
- une part « Collectivité » de la redevance revient au SIAEP de Nemours Saint-Pierre pour les travaux
- une part « Taxes » de la redevance revient à l’agence de l’eau Seine Normandie, pour la modernisation des réseaux de collecte

Les tarifs eau qui ont été appliqués sont présentés ci-contre :

Le tarif de la part « Collectivité » est fixé chaque année par délibération du Conseil Syndical.

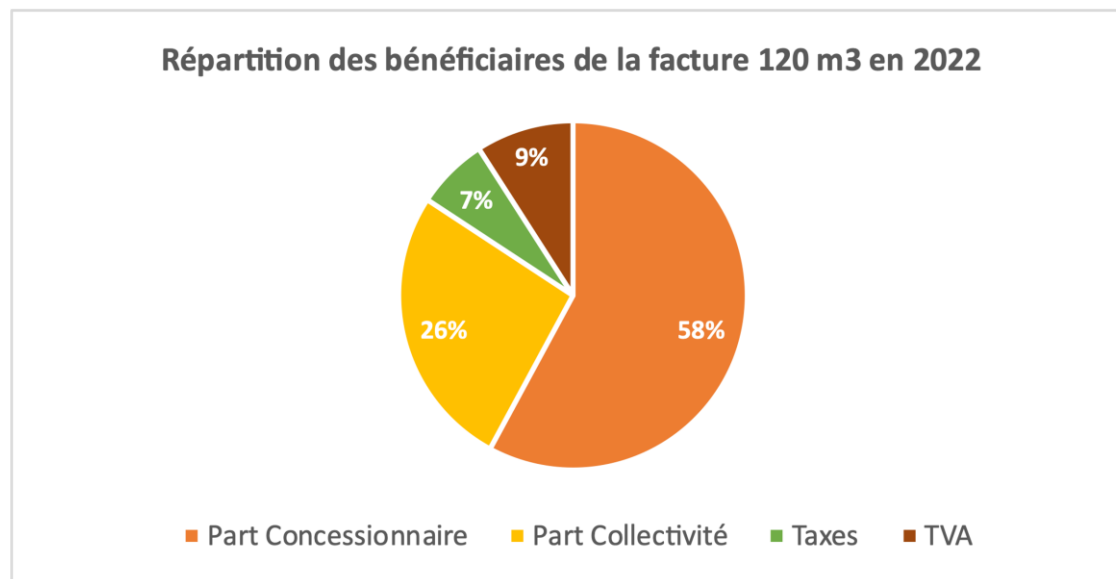
Les tarifs de la part « Concessionnaire » ont été fixés lors de la signature du contrat de concession.

Le tarif du concessionnaire (ex-déléataire) est indexé chaque trimestre pour tenir compte de l’évolution globale des prix dans le secteur d’activité concerné.

	1e janv 2020	1e janv 2021	1e janv 2022	1e janv 2023
Part Concessionnaire				
Part variable (SAUR)	1,4326 €	1,4473 €	1,5169 €	1,6052 €
Part Collectivité				
Part variable	0,73	0,73	0,73	0,73
Taxes				
Ag de l'eau - Modern.	0,1850 €	0,1850 €	0,1850 €	0,1850 €
TVA	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%

5.3.2 La facture Assainissement collectif des usagers

En 2022, le montant de la facture d'assainissement pour un **volume type de 120 m³** s'est établi à **332,67 €TTC** soit **2,77€ par m³**.



5.3.3 État des impayés

En 2022, le **taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente** était de 3,29 % sur le périmètre du SIAEP de Nemours Saint-Pierre.

6 Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

6.1 Le service aux usagers

Le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** a pour vocation d'assurer le contrôle de tout système d'assainissement autonome effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des habitations non raccordées à un réseau public d'assainissement collectif.

Le SIAEP de Nemours Saint-Pierre a confié la gestion de son service d'assainissement non collectif à la société **SAUR**, dans le cadre du contrat de concession de service public d'assainissement collectif signé pour une période de **12 ans** à partir du 1er janvier 2017.

La société SAUR est responsable du :

- le contrôle de l'existant
- le contrôle de bon fonctionnement
- le diagnostic anticipé lors des ventes
- le contrôle du neuf (conception, réalisation)

	2020	2021	2022
Nombre d'installations d'assainissement non collectif	NR	NR	NR
Nombre d'installations d'assainissement non collectif contrôlées	22	39	70
Contrôle diagnostic de l'existant lors de vente	22	29	17
Vérification périodique du bon fonctionnement et de l'entretien	0	0	41
Vérification de la conception des travaux	0	9	6
Vérification de l'exécution des travaux	0	1	6
Évaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif (D301.0)	NR	NR	NR
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)	NR	NR	NR
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)	NR	NR	NR

6.2 Les aspects financiers du Service Public d'Assainissement Non Collectif

6.2.1 Les tarifs de l'Assainissement Non Collectif

En contrepartie des contrôles et prestations réalisées chez les usagers disposant d'installations d'assainissement non collectif, le concessionnaire est rémunéré par les usagers sur la base du bordereau des prix unitaires contractuel.

Prestation	Détail	Montant de la redevance (€HT) au 1 ^{er} janvier 2021	Montant de la redevance (€HT) au 1 ^{er} janvier 2022	Montant de la redevance (€HT) au 1 ^{er} janvier 2023
Redevance pour le contrôle de conception d'un projet neuf (TVA 20%) et pour les réhabilitations (TVA 10%) – Maison individuelle	Contrôle de conception (sur dossier)	88,97 €	96,69 €	100,20 €
	Contrôle de réalisation	157,01 €	170,63 €	176,83 €
	Contre visite	88,97 €	96,69 €	100,20 €
Redevance pour le contrôle de bon fonctionnement – Maison individuelle	Contrôle de bon fonctionnement (comprenant le contrôle et la contre-visite si nécessaire)	128,97 €	133,45 €	138,30 €
Redevance pour le contrôle de bon fonctionnement – Habitat collectif	Contrôle de bon fonctionnement (comprenant le contrôle et la contre-visite si nécessaire)	172,32 €	196,02 €	203,14 €
Contrôle lors d'une cession immobilière	Contrôle (dont contre visite)	186,89 €	193,38 €	200,41 €

6.2.2 Le budget du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

En 2022, les **charges assumées par le Syndicat** pour le SPANC se sont élevées à **0 €**. Le montant des recettes s'élevait à **0 €**.

Au 31/12/2022, la situation du budget annexe SPANC à la clôture de l'exercice était la suivante :

Capital restant dû : 0,00 €
Solde de gestion : 0 €

7 Annexes

7.1 Comptes annuels de résultat d'exploitation du concessionnaire en 2022

CARE	2022	Produits	2 678,0
Charges (k€)	2 800,7	Assiette de facturation	1 443,3
Personnel	329,8	Collectivité et autres organismes publics	841,5
Energie électrique	130,6	Travaux attribués à titre exclusif	91,6
Produits de traitement	38,8	Produits accessoires	301,6
Analyses	4,5	Résultat avant impôt	-122,7
Sous-traitance, matières et fournitures	453,7	Résultat	-122,7
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles	21,1		
Autres dépenses d'exploitation	219,6		
Télécommunications, poste et télégestion	13,0		
Engins et véhicules	63,1		
Informatique	75,3		
Assurances	5,6		
Locaux	36,3		
Divers	26,3		
Contribution des services centraux et recherche	262,3		
Collectivité et autres organismes publics	841,5		
Part collectivité	675,5		
Autres organismes publics	166,1		
Charges relatives au renouvellement	412,9		
Pour garantie de continuité du service	96,7		
Programme contractuel	140,7		
Fonds contractuel	175,4		
Charges relatives aux investissements du domaine privé	32,1		
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux	53,6		
Résultat avant impôt	-122,7		